



VECO Sénégal

2006
774

2374

SYNTHESE ETUDE FILIERE SUR LE SESAME

Etude menée par le Cabinet CIG

Mars 2006

SIGLES ET ABREVIATIONS

7A MAREWE :	Appui à l'Auto formation des Adultes Appliqués à l'Action par Alternance et en Alternative
AAJAC/COLUFIFA :	Association Africaine de la Jeunesse Agricole et Culturelle/Comité de Lutte pour la Fin de la Faim
ANCAR :	Agence National du Conseil Agricole
ANCR :	Association Nationale des Conseillers Ruraux
ASSOLUCER :	Association de lutte Contre l'Exode Rurale
CERAAS :	Centre d'Etude Régional pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse
CRS :	Catholic Relief Services
DSRP :	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EGAT :	Entente des Groupements Associes de Toubacouta
FADECBA :	Fédération des Associations de Développement Communautaire du Balantacounda
FENPROSE :	Fédération Nationale des Producteurs de Sésame
GDS :	Gouvernement du Sénégal
GPF :	Groupements de Promotion Féminine
ISRA :	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
ITA :	Institut de Technologie Alimentaire
LVC :	Lien Ville Campagne
OCB :	Organisations Communautaires de Base
OP :	Organisations de Producteurs
UMEC :	Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit
UGAN :	Union des Groupements Associés de Niombato
SDDR :	Service Départemental du Développement Rural
SFD :	Société de Financement Décentralisée

I. CONTEXTE

L'agriculture constitue l'un des secteurs les plus importants de l'activité économique au Sénégal, elle occupe 65 à 70% de la population active, répartie en 480.000 exploitations, mais ne contribue qu'à hauteur de 20% du PIB. Son taux de croissance est de 1.3% comparativement au taux national qui est de l'ordre de 6. %.

Le gouvernement du Sénégal (GDS) conscient de ces enjeux, fait de la sécurité alimentaire un des objectifs majeurs pour assurer les bases du développement économique et social. Cette volonté politique a été exprimée à travers le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP), par une option de modernisation et d'intensification des productions agricoles, de résorber le déficit vivrier pour une meilleure sécurité alimentaire, d'identifier les filières porteuses de progrès.

De manière plus spécifique, le GDS, à travers l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) et d'autres partenaires au développement, a mis en place un programme de recherche sur des spéculations adaptées à la sécheresse et à la dégradation des sols.

Le sésame (*sesamum indicum*) de la famille des pédaliacées, offre les conditions techniques et économiques adéquates pour répondre à ces préoccupations et satisfaire cette vision. . Son développement devrait contribuer à l'augmentation rapide des revenus de ruraux ; il s'adapte aux conditions de toutes les régions agro climatiques du Sénégal. L'environnement technique, économique et social lui est favorable ; le gouvernement du Sénégal en a fait un programme national et s'est engagé à l'étendre dans toutes les régions du Sénégal ; un dispositif technique et institutionnel est mis en place et un accompagnement technique est envisagé avec l'appui des partenaires.

Des résultats importants ont été obtenus avec les institutions de recherche et particulièrement le CERAAS qui a renforcé les capacités des acteurs ; la demande est très forte au niveau international même si sa consommation nationale est assez faible ; les organisations de producteurs s'intéressent de plus en plus à la commercialisation et à l'accès aux informations malgré des contraintes réelles.

La région de Kolda constitue une zone privilégiée de production/transformation avec la présence de AAJAC COLUFIFA et ASSOLUCER qui ont joué un rôle déterminant dans le développement de la filière ; Des partenaires techniques et financiers y ont accompagné la filière à travers le renforcement des capacités des acteurs, l'appui technique et institutionnel et l'intermédiation. La zone dispose d'unités de transformation modernes à Faoune dans le département de Sédhiou pour le compte de AAJAC et d'unités artisanales gérées par ASSOLUCER.

La région de KAOLACK et de FATICK constituent des zones potentielles de production ou des expériences intéressantes ont été conduites avec un opérateur averti "SIMEX" qui avait mis en place un dispositif opérationnel d'encadrement et de gestion de la production ; en lieu et place d'organisations de producteurs, des opérateurs privés se constituent et contrôlent la production.

Cette zone est identifiée comme étant une zone d'avenir pour le sésame grâce à plusieurs facteurs parmi lesquels l'expertise des producteurs, le développement des organisations, l'engouement des acteurs et particulièrement des opérateurs privés et l'intérêt des importateurs. La zone dispose d'une importante unité de groupage avec une soufflerie qui permet de traiter le sésame avant l'exportation.

II. LES ATTENTES DE VECO

VREDESILANDEN (VECO) est une ONG internationale qui s'active au Sénégal depuis 1990 dans le domaine de la lutte contre l'insécurité alimentaire. Dans le cadre de la mise en œuvre de son ambition de " soutenir les exploitants familiaux organisés au nord et au sud afin qu'ils puissent de manière digne et viable bâtir leur existence sur la base d'activités agricoles durables", VECO a choisi entre autres filières de s'intéresser au Sésame.

C'est pourquoi, cette étude doit renseigner l'organisation internationale VECO sur les enjeux socioéconomiques de la filière sésame, les goulots d'étranglement et les acteurs dans leur forme et niveau d'organisation et dans les types de relations qu'ils établissent.

En effet, elle doit apporter des réponses claires aux questions suscitées par le développement de la filière et un argumentaire solide pour justifier de la pertinence d'un tel choix ou sa remise en question. Cet argumentaire devra être le fruit d'une réflexion commune et d'échanges fructueux entre l'ensemble des acteurs qui sont parties prenantes dans la filière.

Par ailleurs, VECO attend de cette étude des recommandations opérationnelles, appropriées par les acteurs parce que traduisant leur volonté et qui garantissent par conséquent la viabilité et l'efficacité des actions prévues.

Cependant, il faut souligner que la première étape nous a permis de nous rendre compte des limites objectives de l'étude. En effet, pendant la phase préparatoire et lors de la revue secondaire, les responsables de programmes et des centres de recherche nous ont fait part de l'absence de base de données sur les producteurs ou de recensement qui nous aurait permis de faire un échantillonnage correct. Néanmoins ils nous ont indiqué des personnes ressources et des organisations intervenant dans la filière et à tous les niveaux (production, transformation et commercialisation) pour nous permettre de discuter des questions liées à la filière et de disposer de renseignements sur les cibles potentiels. Une documentation constituée de rapports annuels et de mémoire de stage et de cours sur le sésame nous a été fournie.

C'est pourquoi l'étude qui était conçue avec une démarche d'échantillonnage scientifique et rigoureuse, est passée d'abord par une phase exploratoire. Le cabinet CIG a mis son personnel à contribution pour identifier les cibles à enquêter et leur administrer des questionnaires. Les experts ont conduit les enquêtes qualitatives et organiser les focus groupes pour créer une dynamique de concertation sur les principaux enjeux, les contraintes et le niveau d'organisation des acteurs.

III. LES RESULTATS

Les résultats ainsi obtenus sont le fruit d'informations quantitatives et qualitatives obtenues lors d'enquêtes, d'interview et de débats facilités par le cabinet CIG et entretenus par les acteurs ; des outils performants de recherche et des méthodes efficaces de participation ont été mis en œuvre pour permettre aux acteurs de donner leurs points de vue et suggestions et leur assurer une meilleure appropriation des résultats pour plus d'engagement dans la mise en œuvre des recommandations.

3.1. LES ENJEUX SOCIOECONOMIQUES

L'engouement des acteurs et la recherche de profit ont mis en évidence des enjeux importants tant sur le plan de l'organisation des acteurs que sur le plan économique et financier.

- Les systèmes de production bénéficient d'un encadrement faible; les semences ne sont plus un matériel végétal testé et suivi mais des graines tout venant ; l'accès aux intrants est géré par des intermédiaires qui cherchent à contrôler la production, la viabilité de tels systèmes de production pourrait être compromise ;
- l'organisation et la gestion de la production font défaut, l'absence d'un centre de groupage et de gestion de la production donne aux intermédiaires l'occasion de spéculer au détriment des producteurs ;
- les producteurs ne sont pas organisés autour de la filière ; ils se sentent concurrencés par leur organisation mère, l'absence d'une telle organisation, affaiblit la capacité de négociation des acteurs ;
- le manque d'informations sur les cours du marché et la non-implication dans la détermination du prix justifient aussi la faible capacité de négociation des acteurs ;
- la culture du sésame participe largement à la sécurité alimentaire des ménages ruraux ciblés et des groupes vulnérables (défavorisés et/ou marginalisés) dans les régions de Kaolack, Fatick et Kolda de par la vente des produits et la consommation de l'huile dans certaines zones ; c'est ainsi que cette année (avec le retard accusé par la commercialisation de l'arachide) les ménages ont pu saisir cette opportunité de création de revenus complémentaires avec la commercialisation du sésame ;
- la lutte contre l'exode rural et l'émigration avec la dotation de moyens de production aux jeunes n'est pas prise en compte. Cependant la culture du sésame occupe les paysans pendant une période qui était destinée aux voyages ;

- la participation à la diversification de l'agriculture que la lettre de politique du développement rural décentralisé du Sénégal place comme une priorité; elle est complémentaires des autres spéculations et occupe une place secondaire dans les systèmes de culture : il ne les concurrence point.
- la participation à la protection de l'environnement et singulièrement la lutte contre la dégradation des sols dans la mesure où le sésame est une plante rustique qui s'adapte même dans des sols abandonnés par d'autres spéculations comme l'arachide; il s'y ajoute que sa culture n'entraîne pas une dégradation des sols ;
- le financement de la production, la rémunération des agents et la répartition de la valeur ajoutée sont assurés par les opérateurs privés etc.

3.2. LES ACTEURS ET LEURS RELATIONS

La typologie des acteurs permet d'identifier l'ensemble des agents intervenant dans la filière (au niveau de la production, la transformation et la commercialisation des producteurs, des collecteurs, des intermédiaires et des exportateurs, des distributeurs et des consommateurs) ; néanmoins, l'étude a révélé que ces fonctions ne sont plus exclusives à une catégorie d'acteurs du fait d'une faible organisation de la filière et de la recherche de gains sur tous les segments.

Le GDS intervient dans la filière à travers le Ministère de l'Agriculture et ses services déconcentrés. Un programme est créé au sein du ministère pour promouvoir la filière ; D'importants efforts sont faits et des acquis non négligeables sont réalisés. Le programme utilise faiblement pas les services déconcentrés pour relayer son action ; certaines actions telles que la distribution de semences et d'intrants sont menées directement avec les agents de la filière. Les services déconcentrés ont des problèmes de contrôle et de suivi. Le programme doit assurer plus de suivi au niveau du segment de la commercialisation et de la consommation pour établir plus de partenariat entre les acteurs.

Les organisations d'appui AAJAC et Assolucer sont les principales organisations faïtières de la région de Kolda qui ont pour mission d'appuyer leurs membres producteurs et de développer la filière. Elles sont aidées en cela par le CRS et d'autres partenaires étrangers. Leur action repose sur des paysans contacts qui constituent des intermédiaires et relais pour l'encadrement et la gestion de la production. L'enjeu financier est tel que ces organisations sont quelques fois perçues comme des concurrents de leurs propres membres. Les fonctions de collecte et de commercialisation se développent au détriment des fonctions organisationnelles.

Les agents de la filière

- **Les producteurs** disposent d'un encadrement minimum ; certains sont membres d'organisations mais ne se sentent pas liés pour la commercialisation ; d'autres indépendants sont pré-financés par des opérateurs privés avec lesquels ils signent des protocoles de cession qui ne les lient pas. Ils gèrent individuellement leur production et contractualisent de façon indépendante avec d'autres ; les producteurs ne sont pas encore dans des organisations spécifiques capables de gérer la production et de développer leurs capacités de négociation.
- **Les collecteurs** représentent des organisations telles AAJAC et ASSOLUCER ou travaillent pour des intermédiaires commis par les exportateurs nationaux ou étrangers. Ils connaissent généralement la zone où s'appuient sur des personnes ressources du terroir. Leur fonction n'est pas aisée d'autant plus qu'il n'existe pas de centre de groupage. Dans la zone de production de KAOLACK, l'Association Nationale des Conseillers Ruraux (ANCR) en relation avec la Direction de l'Agriculture et de l'ISRA a mis en place un dispositif organisationnel de collecte primaire à travers des Foyers au niveau des villages, des UNIONS et au niveau des communautés rurales.
- **Les intermédiaires** : ils représentent des exportateurs sur le terrain et sont de plus en plus concurrencés par des opérateurs privés de mieux en mieux organisés pour négocier directement avec les exportateurs.
- **Les opérateurs économiques** : ce sont des personnes physiques ('MBEMBA DRAME dans la zone de Sédhiou) ou (morales UNASEC (dans la zone de Kaffrine), utilisant des fonds propres ou des fonds de partenaires , ils profitent de leur expérience dans la filière pour se positionner ; ils élaborent des stratégies de fidélisation de leur clientèle, pré-financement la production et cherchent à la contrôler.
- **Les exportateurs** : ils sont installés à Dakar au Sénégal et quelque fois à Banjul en Gambie ; Elles sont en relation avec les importateurs dans les pays de destination à travers le NET ou TRADE POINT ; ils profitent de l'environnement du marché et bénéficient des services des entreprises de fret pour convoier leurs produits.
- **Les importateurs** : nous disposons de peu d'informations sur les importateurs ; cependant, ils sont exigeants sur la qualité, le type et réclament la certification des services techniques.
- **Les transporteurs** interviennent dans le convoyage de la production ; ils sont souvent assistés par un convoyeur à la charge de l'acheteur ; ils sont rémunérés 15000 francs la tonne (UNASEC). Les collecteurs et ou les comités de gestion des foyers assurent le transport du bord champ au point de collecte et sont rémunérés à 10.000 francs la tonne. La manutention est à la charge de l'opérateur pour 10.000 francs la tonne.

- **Les distributeurs** : l'absence de réseau de distribution du sésame dans les zones de commercialisation et de consommation freine la pénétration du produit au niveau des grandes surfaces et au niveau des populations.
- **Les consommateurs** : les populations des zones urbaines ne connaissent pas bien le sésame ; dans certaines zones comme celle de AAJAC, les graines et les produits transformés sont destinés à la vente et à l'exportation. Cependant dans la zone de ASSOLUCER, les ménages sont consommateurs de l'huile de sésame et les services de transformation leur sont assurés.

Les acteurs directs agents de la filière et indirects (GDS, les Centres de recherche, les ONG) n'ont pas un cadre de concertation à la base capable de rendre cohérentes leurs actions et créer des synergies ;

La FENPROSE n'est pas opérationnelle pour combler cette défaillance elle a été créée en juin 2003 par les associations AAJC, FADERBA, ASSOLUCER, EGAT, L'ONG 7 AMAREWE et les groupements de producteurs de sésame de BIGNONA etc ; pour servir de cadre de concertation et d'harmonisation des politiques et des prix au niveau locale. Un bureau national a été mis sur place et présidée par Madame Constante COLY de la fédération des producteurs de BIGNONA. Selon Monsieur Aly Ségnane producteur et membre fondateur de la FENPROSE. *"Depuis l'assemblée générale aucune réunion n'a été tenue faute de siège et de moyens ; c'est pourquoi, elle n'a pas mené d'actions concrètes "*

La mission du GDS est bien définie même si elle rencontre des difficultés liées à l'inexpérience des acteurs et à la faiblesse des moyens disponibles.

3.3. LES GOULOTS D'ETRANGLEMENT

○ Au Niveau de la Production / Transformation

- Difficultés d'accès aux moyens de production comme la terre, les techniques de production, les intrants agricoles et les équipements adéquats pour les producteurs ;
- le bas niveau et même l'absence de structuration et d'organisation des producteurs dans la zone de production et l'absence d'un centre de groupage et de gestion de la production ;
- l'inefficacité ou l'inexistence d'un système de suivi en dehors de la zone de transformation ;
- l'absence d'une démultiplication des formations reçues sur le sésame afin d'assurer la formation permanente des producteurs ;
- l'inefficacité de la FENPROSE à créer un cadre de concertation et à assurer la fonction organisationnelle de coordination, de gestion stratégique et d'appui.

○ **Au Niveau De La Commercialisation Du Sésame Graine**

La commercialisation primaire du sésame est caractérisée par l'intervention massive des collecteurs qui sont en fait des " banas bana" qui agissent chacun en fonction de ses intérêts, de façon non concertée et qui envahissent toutes les zones de production sans se soucier des intérêts des producteurs. Par ailleurs on peut identifier :

- l'inexistence d'un système mis en place par les producteurs/trices pour la commercialisation de leur production (collecte primaire) ;
- le faible niveau d'information des producteurs/trices sur les différents marchés (local, national, international) ;
- les faibles capacités de négociations pour un prix juste pour les producteur/productrices ;
- la faible connaissance du produit et de ses qualités dans les communautés à la base.

IV. CONCLUSION

La filière sésame est une opportunité réelle pour le programme de diversification des cultures engagé par le GDS dans le contexte actuel de lutte contre la pauvreté et de promotion de la sécurité alimentaire ; l'environnement économique, technique et financier est favorable à son développement ; néanmoins, les mécanismes opérationnels qui permettent de gérer cette filière et d'assurer une juste rémunération des agents ne sont pas au point.

L'étude a montré que la filière sésame offre des perspectives intéressantes dans la lutte contre la pauvreté du fait qu'elle génère des emplois et des revenus financiers au niveau des jeunes et des femmes en milieu rural; elle participe ainsi à la combinaison de services financiers additionnels, des biens de consommation et des biens de qualité qu'elle procure au ménage.

L'étude a aussi montré, qu'au niveau de tous ses segments, il y'a des contraintes majeures qui, si elles ne sont pas levées, risquent de compromettre le rôle important que le sésame peut jouer dans l'économie de notre Pays, dans la sécurité des ménages et dans la santé des populations. Ces contraintes, pour les dénouer de façon efficace doivent être embrassées de façon globale et non pas sectorielle.

L'étude a aussi identifié dans la zone de production/transformation qui correspond à la Région de Kolda, des Organisations Paysannes relativement bien structurées qui ont joué un rôle de premier plan dans le développement de la filière depuis la réintroduction du sésame au Sénégal. Il s'agit de AAJAC COLUFIFA et de ASSOLUCER. Leur intervention repose sur des relais appelés "paysans contacts" qui assurent la collecte primaire et l'encadrement. Ils cherchent à assurer la redistribution des moyens et à contrôler la production. Ces organisations sont en concurrence avec des opérateurs privés dans la gestion de la production et la commercialisation.

Au niveau de la zone de Kaolack, les producteurs de sésame ne sont pas organisés de façon spécifique autour de cette activité : la plupart de ces producteurs appartiennent à des Organisations qui ne sont pas ou sont très peu impliquées dans la filière. Mais il existe des Organisations telles que l'Union des Groupements Associés du Niombato (UGAN) dont le niveau d'organisation et les mécanismes d'intervention peuvent garantir un succès réel dans le développement de la filière au niveau de sa zone d'intervention et même au-delà. Dans la zone de Nioro, cette union d'association du nom de UGAN, a un dispositif technique et de financement et des mécanismes d'intervention tels qu'elle peut accompagner le développement de la filière.

Au niveau de la zone commercialisation /consommation l'engouement est à l'exportation ; la demande est très forte au niveau du marché extérieur ; les principaux problèmes des exportateurs sont l'accès à un produit de qualité en quantité suffisante et l'absence d'information sur le marché local. La consommation locale est marginalisée.

Au niveau de la zone de consommation, le sésame est très peu connu ; cependant l'équipe de recherche a rencontré les responsables et animateurs du programme **LIEN VILLE CAMPAGNE** pour partager leur vision stratégique et savoir en quoi, leur dispositif et les mécanismes d'intervention permettent de prendre en charge une bonne pénétration dans le marché et une appropriation du produit par les communautés à la base.

C'est pourquoi, l'étude suggère des recommandations pour mieux organiser cette filière porteuse de beaucoup d'espoir et garantir son efficacité tant du point de vue de l'impact sur les acteurs à la base que du point de vue des orientations du GDS.

V. RECOMMANDATIONS GENERALES

- Consolider l'implication de l'Etat et de ses démembrements que sont les SDE et les collectivités locales afin de renforcer l'environnement institutionnel, fiscal, juridique, programmatique et infrastructurel qui permettra d'appuyer la filière dans un cadre organisé, maîtrisé et efficace ;
- développer et renforcer la recherche dans le domaine de l'amélioration du matériel végétal, des techniques de production, de la mécanisation du semis, de la fertilisation ;
- développer la politique de production de semences initiée par le CERAAS et appuyée par le programme national du sésame ;
- institutionnaliser un système de suivi et d'évaluation permanente en mettant d'avantage à contribution les compétences des DRDR et de l'ANCAR. Cela permettra aux producteurs de bénéficier de l'assistance technique nécessaire à la filière et de disposer de données statistiques fiables qui font défaut à tous les niveaux de la filière ;

- promouvoir un cadre de concertation qui permette d'harmoniser les prix et les démarches des acteurs ;
- créer les conditions qui doivent permettre aux SFD relevant des OP impliquées dans la filière d'avoir les moyens de financer les besoins des producteurs pour la production et la commercialisation primaire.
- renforcer les capacités des organisations telles AAJAC, ASSOLUCER, UMEC et UGAN pour leur permettre de développer la filière sésame et de permettre aux producteurs de bénéficier d'une juste rémunération de leurs travaux.